

La 31^e Brigade Parachutiste Zaïroise

De 1978 à 1991, près de 700 coopérants militaires, dont nombre de nos adhérents, ont servi à la 31^{ème} Brigade Parachutiste Zaïroise. Cette unité, mise sur pied, équipée, encadrée et soutenue par la France fut, pendant des années, l'un des fleurons de la coopération militaire française en Afrique. Nous publions aujourd'hui le témoignage du dernier officier Français à avoir commandé cette brigade. Nous espérons que d'autres témoignages suivront car la mission de coopération au Zaïre fut réellement particulière. A titre d'exemple, le recrutement de la Brigade qui se faisait dans les différentes régions du pays suivant un plan annuel, était effectué par un jeune officier français, accompagné d'une équipe de Zaïrois (un infirmier pour la visite médicale, un moniteur de sport pour les test TAP, 2 radios pour la liaison) et muni d'une grosse liasse de zaïres (pour la prime d'engagement)... Le périple pouvait durer plusieurs mois...

« Le 29 septembre 1989, jour de la Saint-Michel, j'ai pris le commandement de la 31^{ème} Brigade Parachutiste Zaïroise installée au camp CETA, non loin de Kinshasa. Cérémonie inoubliable, haute en couleurs, présidée par le Premier Ministre zaïrois et en présence des plus hautes autorités du « Parti-Etat », nom officiel du **Mouvement Populaire de la Révolution (MPR)**, de tous les Ministres et de tous les Ambassadeurs des pays représentés au Zaïre. C'était mon premier contact avec le cérémonial des forces armées zaïroises, sorte d'amalgame coloré bantou-belgo-coréen (Corée du Nord) qui s'exprimait, entre autres, par le serment au Président (prononcé à chaque rassemblement du matin), le défilé des troupes au pas de l'oie (héritage coréen) suivi du défilé des sections masculines puis féminines du MPR et enfin de celui des enfants des écoles du camp. Bref, une grande fête africaine qui devait durer près de trois heures. Heureux et fier de cette mission vraiment particulière qui me consolait un peu d'avoir quitté quelques semaines plus tôt le commandement du 6^{ème} RPIMa, je ne pouvais deviner les nuages qui, poussés par le vent de l'Histoire, allaient rapidement s'amonceler sur le Zaïre et du même coup sur la 31^e brigade dont j'étais désormais le chef pour deux ans.

Le commandement de la 31^e brigade parachutiste zaïroise avait quelque chose de paradoxal et d'apparemment anachronique : la seule unité opérationnelle de ce vaste pays était commandée par un Français ! Et, les Paras-Colos constituant une grande famille, je connaissais tous mes prédécesseurs depuis la création de la Brigade 11 ans auparavant : les Colonels BALLADE, MATHIOTE, de MONMAHOU, MENAGE et CANAL. En réalité, il s'agissait d'un commandement « organique ». J'ignorais encore ce terme, mais il s'agissait bien de cela : l'administration, l'instruction et l'entraînement étaient de ma responsabilité mais l'emploi et la sécurité ne l'étaient pas. Une cinquantaine de coopérants militaires (dont un tiers d'officiers) me secondaient, soit comme conseillers dans les bataillons, soit comme responsables dans les domaines non-opérationnels : administration, instruction, logistique.

De ma première expérience de coopération, au Cameroun, j'avais tiré certains enseignements personnels qui se confirmèrent ici et s'avérèrent bien utiles. Je n'en citerai que trois. **Primo**, pour faire avancer les choses il fallait aller doucement et se souvenir du plateau d'embrayage qui, s'il tourne trop vite, « patine ». Donc n'aborder les problèmes qu'en douceur et l'un après l'autre. **Secundo**, il convenait de faire éviter, aux coopérants, deux écueils. Le premier : « le syndrome du tirailleur sénégalais » (soldat pour lequel j'ai par ailleurs le plus grand respect), qui se traduit par le fait que le coopérant organise, prévoit, se démène, bref, commande alors que pendant ce temps là, le chef local qu'il est censé conseiller s'occupe de ses affaires personnelles (sa solde de misère le contraint à trouver d'autres ressources pour faire bouillir la marmite, d'autant que les finances tenues par les Français sont « intouchables » !). Ce comportement, somme toute naturel, est assez fréquent et, si

efficace soit-il (au premier abord), est à proscrire. Le second écueil à éviter était à l'opposé. Il consistait de la part du coopérant à se dire : « Je suis conseiller, donc je conseille, si cela marche, tant mieux, sinon... qu'importe ! ». Heureusement, cette dernière attitude était exceptionnelle. Elle était encore plus à proscrire que la première. Il fallait donc naviguer, habilement, entre ces deux extrêmes. **Tertio**, ne pas sous-estimer les gris-gris, les fétiches et autres croyances, ils sont omniprésents. Personnellement, j'y fus confronté à plusieurs reprises. A titre d'exemple : pour que la météo se dégrade et entraîne l'annulation d'un saut de nuit, les sorciers intervinrent et le vent se leva... mais le premier soir seulement. Les gris-gris restèrent restés cois le lendemain soir et le largage eut bien lieu.

Les difficultés qui m'attendaient étaient extraordinaires, aux dimensions du pays (quatre fois la France !). Sur le plan du commandement, je dépendais de deux hiérarchies, celle de la coopération militaire, représentée sur place par un chef de mission, et la hiérarchie zaïroise extrêmement formelle. La rigidité de celle-ci était cependant tempérée (voire court-circuitée) par le fait qu'il s'agissait, du moins tant que dura le Mouvement Populaire de la Révolution, d'une armée politique et que les informations concernant la 31^{ème} Brigade étaient portées à la connaissance du Président en transitant directement (et rapidement) par la hiérarchie du MPR. D'ailleurs, l'organisation des Forces Armées Zaïroises (FAZ), et donc de la Brigade, était calquée sur celui-ci. Le commandant en second, un Colonel zaïrois, était « Président- Sectionnaire » du Mouvement Populaire de la Révolution et les Commandants de bataillon « Présidents Sous-Sectionnaires ». « *Major Ekoto, Président Sous-Sectionnaire du Mouvement Populaire de la Révolution, commandant le 312^e bataillon !* ». C'est ainsi que l'intéressé se présentait en rentrant dans mon bureau.

Bien évidemment, sur place, la Brigade était jalouée car elle disposait de beaucoup de moyens (tout étant relatif bien sûr) comparativement au reste des forces armées zaïroises.

Les difficultés les plus grandes que je devais rencontrer furent d'ordre matériel. En revanche, il n'y eut pratiquement pas de problèmes relationnels car, au Zaïre, nous avions, nous Français, vraiment la cote. Nous n'y étions pas considérés comme des ex-colonialistes, cette appréciation étant réservée à nos amis belges. Nous n'étions pas non plus accusés de racisme, qui, comme chacun le sait est un abominable défaut, surtout là-bas (les haines féroces entre tribus n'entrent pas dans cette catégorie). Nos amis zaïrois avaient des critères pour détecter les racistes : ils observaient le comportement de leurs invités pendant les pots (qu'ils savaient mieux organiser qu'une séance de tir)... Les Français étaient les seuls étrangers à faire honneur à toutes les boissons et à tous les mets présentés : cacahuètes, poissons séchés, chenilles grillées... alors que les autres invités, notamment les Belges, et surtout les Américains, faisaient plus que la fine bouche.

Ce commandement était recherché car la Brigade avait, dans un récent passé, bénéficié d'une priorité et de beaucoup de moyens. Véritable brigade motorisée dans les années quatre-vingt, équipée de VLRA neufs, de Samo (Jeep), encadrée et commandée jusqu'au niveau chef de section par 150 coopérants français, elle disposait en outre de moyens aériens importants. En 1989 la situation avait bien changé, mais elle n'était pas encore catastrophique dans la mesure où les soldats et les familles étaient soignés et mangeaient à leur faim.

L'un des premiers problèmes auxquels je dus m'attaquer (mais il y en avait tant !) fut la surpopulation du camp. Celui-ci, situé à proximité de l'aéroport de Kinshasa, et sur lequel était installée la Brigade (moins un bataillon à Kamina, au Shaba, avec cinq coopérants), hébergeait plus de 13.000 âmes. Aux 3.200 hommes que comptait la brigade s'ajoutaient en effet les femmes et les enfants. Un rapide calcul montrait que, si aucune mesure n'était prise, il y aurait dans les cinq ans à venir 5 à 6.000 enfants de plus dans le camp ! Les autorités zaïroises, nullement impressionnées, (cinq ans

pour un Africain c'est très loin, vraiment très loin !) finirent quand même par accepter que les parachutistes ayant plus de dix ans de service soient mutés dans d'autres unités (en 1990, 180 quitteront la brigade, avec leur famille).

Les difficultés matérielles de la Brigade, malgré les crédits importants de la coopération française, étaient celles que connaissaient toutes les unités africaines, quel que soit le pays. Les véhicules étaient à bout de souffle, le *charroi* ne comportait plus qu'une trentaine de VLRA (dont la moitié bons à mettre directement à la ferraille) et sept Samo. Le reste du matériel était à l'avenant, sauf le matériel aéroporté (heureusement !), l'habillement (les paras zaïrois ont toujours eu belle allure !) et le service de santé. Ce dernier était performant grâce à une équipe de quatre médecins français de grande qualité et de grand mérite (souvenez-vous : 13.000 personnes dont près de 20 % de séropositifs !)

La situation commença à basculer quand la monnaie partit en chute libre. A mon arrivée, en 1989, un franc français valait 60 zaïres, un an après, un franc en valait 120, et ce n'était qu'un début. L'année suivante, un franc vaudra 3.000 zaïres puis l'effondrement de la monnaie zaïroise prit des proportions vertigineuses. En janvier 1991, la solde mensuelle d'un Colonel équivalait à 150 francs, celle d'un capitaine à 80 francs et celle d'un soldat à 35 francs.

Garantir le franc CFA, bien qu'il ait été dévalué de moitié en 1993, fut le plus grand service que nous ayons pu rendre à nos anciennes colonies. La chute de la monnaie zaïroise découlait des ennuis politiques du Président fondateur du MPR, le Maréchal MOBUTU (dont le nom « complet et authentique » est MOBUTU SESSE SOKO, KUKU BANGOU WAZA BANGA). En 1990, au sommet franco-africain de La Baule, la France avait prévenu qu'elle lierait son aide au progrès de la démocratisation. Le système de parti unique en vigueur au Zaïre se trouvait donc menacé. En outre, la dislocation du bloc soviétique modifiait sensiblement le jeu des grandes puissances en Afrique et permettait aux Américains de prendre leurs distances à l'égard du Chef de l'Etat Zaïrois.

La fin du « Parti-Etat » fut proclamée début 1991. Les conséquences sur la Brigade furent d'emblée très sensibles : d'une part, toutes les appellations à consonances politiques furent bannies du jour au lendemain. Le serment journalier de fidélité au MPR et à son « Président-Fondateur » fut remplacé par le serment (toujours journalier) à la Constitution. D'autre part et surtout, la liaison hiérarchique aisée qui cheminait par le MPR cessa de fonctionner. Les tracasseries africano-administratives se multiplièrent, entraînant des complications, non seulement dans le service, mais également dans les conditions de vie des coopérants qui logeaient dans une cité située à l'intérieur du camp.

Mon prédécesseur, m'avait laissé deux mois de vivres d'avance. Disposant d'un *fond de ménage* (budget de fonctionnement) de 35 millions de zaïres, qui ne fut jamais réévalué, je vis fondre comme neige au soleil (surtout en Afrique), le pouvoir d'achat de la brigade. Au bout d'un an, il n'y avait plus de réserves et les hommes n'avaient plus qu'un repas par jour, avec deux fois moins de *fou-fou* (manioc et maïs). La solde d'un caporal lui permettait d'acheter un sac de *fou-fou*, ce qui était suffisant pour nourrir sa famille pendant un mois. Les prix grimpaient très vite, les soldes étaient doublées chaque mois. Mais parfois elles ne l'étaient pas et alors... les enfants pleuraient de faim. Averti, l'Ambassadeur de France intervint, en avril 1991, auprès du Président. Il fut entendu. Une aide directe et discrète nous fut accordée mais elle était en zaïres. A ces difficultés financières vinrent s'ajouter celles en carburant dont l'allocation fut diminuée des trois quarts ! Or le carburant était une sorte de monnaie d'échange qui permettait justement d'assurer les fins de mois.

Lors de mon arrivée, j'avais fait calculer la part respective du Zaïre et de la France dans le financement de la 31^{ème} Brigade : lorsque la coopération française versait un franc, les Forces Armées Zaïroises devaient en verser deux (les soldes n'étant pas incluses). Mais, un an plus tard, le ratio était complètement bouleversé. En juillet

1991, pour un franc, côté français, il n'y avait plus que quelques centimes côté zaïrois ! Fâcheuse analogie, en 1990, une étude que nous avons menée sur la base d'informations fournies par l'Attaché de Défense italien avait montré que la coopération italo-zaïroise pour l'armée de l'air avait échoué quelques années auparavant en raison d'un défaut total de financement de la part du Zaïre. A notre tour, nous nous trouvions dans une situation de ce type, qui ne présageait rien de bon pour l'avenir.

Néanmoins, malgré les difficultés de toutes sortes, les unités de la brigade gardaient une capacité opérationnelle certaine. Chacun sait que dans ce domaine tout est relatif mais, à titre d'exemple, chaque trimestre, un bataillon effectuait une manœuvre commençant par un saut de nuit de Transall. En 1990, le 313^e bataillon eut à intervenir au Rwanda et, quoi que certains médias en aient dit, il s'y comporta fort honorablement.

C'est à cette occasion que le Président (le nôtre, à Paris), se faisant présenter une synthèse sur l'implication française dans cette région, aurait découvert, stupéfait, que la brigade parachutiste zaïroise était commandée par un officier français !

Un mois plus tard, le Maréchal MOBUTU fut informé par notre Ambassadeur d'une demande de la France pour que le commandement de la brigade soit transféré à un officier zaïrois ; mon rôle était transformé en celui de conseiller. Ne pouvant refuser, mais prudent, le Maréchal accepta sous réserve que l'administration reste entre les mains des Français. Puis nous pûmes assister à une démonstration de la passivité africaine face à une décision qui ne plaisait pas ! Officialisée en juillet 1990, cette demande ne fut suivie d'effet qu'en mars 1991. Il est aisé d'imaginer l'énervement des états-majors parisiens... La veille de passer le commandement, le 21 mars, j'ignorais encore qui me succéderait. Ce fut une belle prise d'armes, mais le cœur n'y était plus. Pour ma part, j'aurais préféré rentrer (ou changer de poste, ailleurs à Kinshasa) mais, pour le bien du service et pour assurer une certaine continuité, je restai comme conseiller du nouveau Commandant de la Brigade. Celui-ci n'était autre que l'ancien commandant en second, le Colonel LOLEKE. Les hommes de la 31^{ème} Brigade eurent alors le pressentiment que les Français les lâchaient.

Un mois après mon départ, en septembre 1991, sur fond de soldes insuffisantes et non réévaluées depuis deux mois, une succession de fautes du commandement zaïrois entraîna la révolte de la Brigade, suivie aussitôt de celle du reste des forces armées, et, par voie de conséquence, le début de la chute du régime de MOBUTU pour le plus grand malheur du Zaïre devenu depuis la République Démocratique du Congo. Comme beaucoup, je me suis alors posé des questions.

1) La révolte aurait-elle eu lieu si un Français s'était trouvé à la tête de la Brigade à ce moment-là ? Sincèrement, je ne le pense pas. Mais la révolte aurait éclaté ailleurs et plus tard dans d'autres unités.

2) La Brigade aurait-elle alors suivi ? Ce n'est pas du tout certain.

La mission que j'ai remplie au Zaïre, dans des conditions vraiment particulières, est la plus délicate qui m'ait été confiée au cours de ma carrière. En pensant à ceux que j'ai eu l'honneur de commander, les parachutistes zaïrois dont je fus le dernier chef français, j'éprouve tristesse et amertume. Dès le déclenchement des événements, la coopération française fut suspendue et les coopérants militaires rappelés en France. Alors, la 31^{ème} Brigade, un des fleurons de la coopération française, abandonnée à elle-même, se « clochardisa ».

Rémi BORDRON